

Série ETUDES

DOCUMENT DE TRAVAIL 2021-E03

Mars 2021

Evaluations 2021

Point d'étape CP : premiers résultats

Version du 01/03/2021

SANDRA ANDREU, ISABELLE CIOLDI, PIERRE CONCEICAO, YANN ETEVE, MARIANNE FABRE, STEPHANIE LE BRETON, ELODIE PERSEM, THOMAS PORTELLI, GUILLAUME RUE, THIERRY ROCHER, RONAN VOURC'H, PHILIPPE WUILLAMIER

[depp]

DIRECTION DE L'EVALUATION, DE LA PROSPECTIVE ET DE LA PERFORMANCE

Sommaire

1	INTRODUCTION	5
2	CONTENU	6
2.1	METHODOLOGIE	6
2.1.1	<i>Processus de construction</i>	6
2.1.2	<i>Passation des épreuves et restitution des résultats</i>	6
2.1.3	<i>Dimensions évaluées en 2021</i>	7
2.1.4	<i>Comparabilité</i>	10
2.1.5	<i>Les expérimentations</i>	13
2.2	LES ADAPTATIONS (ELEVES EN SITUATION DE HANDICAP)	16
2.2.1	<i>Méthodologie</i>	16
2.2.2	<i>Processus et principes retenus</i>	16
2.2.3	<i>Description</i>	16
2.2.4	<i>Communication</i>	18
3	DETERMINATION DES SEUILS	20
3.1	METHODOLOGIE MISE EN ŒUVRE	20
3.2	EPREUVES IDENTIQUES, SEUILS IDENTIQUES	22
4	QUESTIONNAIRE A DESTINATION DES ENSEIGNANTS	24
4.1	PARTICIPATION	24
4.2	RESULTATS	24
4.2.1	<i>Communication</i>	24
4.2.2	<i>Logistique</i>	24
4.2.3	<i>Contenu pédagogique des séquences</i>	25
4.2.4	<i>Passation des épreuves</i>	25
4.2.5	<i>Utilisation du portail pour saisir les réponses des élèves</i>	26
4.2.6	<i>Restitution des acquis des élèves</i>	27
4.2.7	<i>Bilan</i>	28
5	QUESTIONNAIRE A DESTINATION DES IEN	29
5.2.1	<i>Communication et logistique</i>	29
5.2.2	<i>Contenus pédagogiques des séquences</i>	30
5.2.3	<i>Portail et restitutions</i>	32
5.2.4	<i>Pilotage et formation</i>	32
5.2.5	<i>Bilan</i>	34
6	RESULTATS	36
6.1	RESULTATS D'ENSEMBLE DU POINT D'ETAPE CP 2021	36
6.1.1	<i>Français</i>	36
6.1.2	<i>Mathématiques</i>	38
6.2	POINT D'ETAPE CP, EVOLUTION DES RESULTATS ENTRE 2020 ET 2021	39
6.2.1	<i>Français</i>	39
6.1.1	<i>Mathématiques</i>	40
6.2	POINT D'ETAPE CP, RESULTATS SELON LE SEXE	41
6.2.1	<i>Français, résultats 2021 selon le sexe</i>	41
6.2.2	<i>Mathématiques, résultats 2021 selon le sexe</i>	42
6.2.3	<i>Evolution des écarts entre 2020 et 2021, selon le sexe</i>	43
6.3	POINT D'ETAPE CP, RESULTATS SELON LE SECTEUR D'ENSEIGNEMENT	44
6.3.1	<i>Français, résultats 2021 selon le secteur d'enseignement</i>	44
6.3.2	<i>Mathématiques, résultats 2021 selon le secteur d'enseignement</i>	45
6.3.3	<i>Evolution des écarts entre 2020 et 2021 sur les compétences comparables, selon le secteur d'enseignement</i>	46
6.4	SUIVI DE COHORTE ENTREE EN CP, COMPARAISON 2019-2020	50
	REFERENCES	52

NB :

Ces premiers résultats des évaluations *Point d'étape CP* de janvier 2021 sont basés sur l'exploitation des réponses des élèves saisies à la date du 8 février 2021. A cette date, le taux national de saisie, pour l'ensemble des élèves, s'élevait à 96 %, soit 4 points de plus que l'an dernier à la même date. Quelques écoles ont poursuivi la saisie après le 8 février et leurs résultats ne sont pas pour l'heure pris en compte. En outre, les résultats de l'académie de la Réunion ne sont pas inclus dans ces premières analyses puisque les évaluations s'y sont tenues selon un calendrier distinct (du 8 au 19 février 2021). La DEPP publiera, comme chaque année, une note d'information avec l'ensemble des résultats mis à jour.

1 INTRODUCTION

Entre le 18 et le 29 janvier 2021, plus de 800 000 élèves de Cours Préparatoire dans plus de 32 000 écoles publiques et privées sous contrat ont passé une évaluation standardisée sur support papier.

Pour la troisième fois, il s'agissait, quatre mois après les évaluations nationales *Repères* de début de CP, de faire un point d'étape en milieu d'année scolaire, pour mesurer l'évolution des acquis des élèves dans certains domaines de la lecture, de l'écriture et de la numération. Ainsi les professeurs peuvent mieux identifier les besoins individuels de chaque élève et apporter l'aide la plus adaptée.

Il s'agit de la troisième édition de ce dispositif, après ceux déployés en 2019 et en 2020 à la suite du lancement des évaluations *Repères CP-CE1* à la rentrée 2018. Ces évaluations ont été élaborées par la direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance (DEPP), sous l'égide du conseil scientifique de l'éducation nationale (CSEN) et en collaboration avec la direction générale de l'enseignement scolaire (DGESCO).

Le protocole d'évaluation est trop court pour permettre de dresser un panorama exhaustif de toutes les compétences développées depuis le début de l'année scolaire. Les exercices choisis visent à évaluer l'avancée des élèves en référence aux connaissances et compétences de trois des attendus des programmes en français :

- Identifier des mots rapidement, décoder aisément des mots inconnus irréguliers, reconnaître des mots fréquents et des mots irréguliers mémorisés ;
- Lire et comprendre des textes adaptés à la maturité et à la culture scolaire des élèves ;
- Lire à voix haute avec fluidité.

En mathématiques, ce sont quatre des attendus des programmes qui sont évalués :

- Comprendre et utiliser des nombres entiers pour dénombrer, ordonner, repérer, comparer ;
- Nommer, lire, écrire, représenter des nombres entiers ;
- Résoudre des problèmes en utilisant des nombres entiers et le calcul ;
- Calculer avec des nombres entiers.

Les tests proposés ont été choisis parmi ceux qui permettent de repérer le mieux les difficultés rencontrées en cours de CP, afin de mettre en œuvre des interventions pédagogiques ciblées pour permettre à l'élève de franchir ces obstacles. Au niveau individuel, les résultats doivent toujours être interprétés par le professeur dans le contexte de la classe. En enrichissant les pratiques des enseignants, l'identification de connaissances de base incomplètement maîtrisées à ce moment de l'année scolaire, par certains élèves, doit permettre des interventions pédagogiques sans délai.

Pour les évaluations *Point d'étape CP*, comme ce fut le cas en début d'année en CP et en CE1, deux seuils de réussite, propres à chaque série d'exercices ont été déterminés :

- un seuil en deçà duquel on peut considérer que les élèves rencontrent des difficultés : un besoin est identifié, une intervention pédagogique doit être mise en œuvre sans délai.
- un seuil pour des élèves dont les acquis semblent fragiles. Une vigilance accrue doit être exercée.

Au-delà de cette utilisation dans la classe par l'enseignant, les résultats issus de cette évaluation permettent de dresser une photographie des connaissances et compétences des élèves en français et en mathématiques au milieu du CP, aussi bien à l'échelle nationale qu'au niveau de chaque académie.

Ce document présente la démarche mise en œuvre lors de l'évaluation *Point d'étape CP 2021*. Il décrit la méthodologie retenue pour concevoir les outils d'évaluation et définir les seuils de réussite pour chaque domaine. Il aborde aussi la démarche qualité entreprise par la DEPP en présentant les principaux résultats de l'enquête auprès des enseignants et des IEN déployée lors de l'évaluation. Enfin, il présente les premiers résultats de l'édition 2021 de l'évaluation en les mettant en regard avec ceux observés en 2020.

2 CONTENU

2.1 Méthodologie

La première campagne d'évaluations exhaustives en mi-CP a eu lieu en janvier 2019. Pour la première édition, les exercices destinés aux élèves avaient été expérimentés en janvier 2018. Pour les temps d'évaluation qui ont suivi, toutes les modifications apportées (exercices nouveaux ou exercices partiellement modifiés) aux évaluations nationales du *Point d'étape CP* ont été expérimentées l'année qui précède l'évaluation.

2.1.1 Processus de construction

Le CSEN, accompagné de la DGESCO et de l'IGÉSR, définit le cadre de l'évaluation. Celui-ci est adossé aux programmes de l'école primaire (BO n°30 du 26-7-2018). Les différents champs et compétences à évaluer sont déterminés. Les membres du CSEN proposent des exercices issus de la recherche. Les équipes de concepteurs coordonnées par la DEPP, travaillent selon les orientations du CSEN.

2.1.2 Passation des épreuves et restitution des résultats

Les évaluations *Point d'étape CP* se déroulent en début d'année civile, dans la seconde quinzaine du mois de janvier. La saisie des réponses des élèves est réalisée au sein des écoles des élèves évalués.

L'évaluation prend la forme d'un livret d'exercices – comprenant du français et des mathématiques - à compléter par l'élève. Des adaptations sont proposées pour les élèves en situation de handicap (cf infra). Pour la passation de chaque séquence, l'enseignant prend appui sur un protocole dédié qui permet d'obtenir une mesure objective.

En 2021 à mi-CP, les épreuves sont strictement identiques à celles proposées en 2020. Les élèves passent deux séquences d'environ 10 minutes chacune en français et deux séquences de 10 minutes en mathématiques. Deux épreuves de lecture en passation individuelle de deux fois une minute sont à organiser.

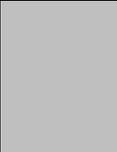
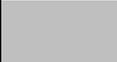
Les parents des élèves sont informés des résultats de leur enfant et de l'intérêt des informations que cette évaluation donne à l'enseignant. Les résultats individuels sont disponibles au niveau de l'école. Des résultats par école sont disponibles pour l'inspecteur de la circonscription, à des fins de pilotage de l'action pédagogique, de la formation et de l'accompagnement des enseignants de la circonscription.

2.1.3 Dimensions évaluées en 2021

La figure 1 résume l'ensemble des dimensions évaluées par le dispositif *Repères CP, CE1, Point d'étape CP* lors de l'année scolaire 2020-2021.

Figure 1 – Dimensions évaluées en 2020-2021

Français				
Domaine / champ	Compétence associée	Début de CP 2020	Point d'étape 2021	Début de CE1 2021
Etude de la langue De l'oral à l'écrit	Établir les correspondances graphophonologiques : écrire des syllabes simples et complexes. (Connaitre les correspondances graphophonologiques.*) <i>Écrire des syllabes dictées</i>			
	Établir les correspondances graphophonologiques : écrire des syllabes simples et complexes. (Connaitre les correspondances graphophonologiques.*) <i>Écrire des mots dictés</i>			
Lecture et compréhension de l'écrit Identifier des mots de manière de plus en plus aisée* Reconnaissance de lettres	Reconnaître des lettres. (Savoir discriminer de manière visuelle et connaître le nom des lettres.*) <i>Comparer des suites de lettres</i>			
	Reconnaître des lettres. (Savoir discriminer de manière visuelle et connaître le nom des lettres.*) <i>Reconnaître les différentes écritures d'une lettre</i>			
	Discriminer des sons. (Savoir discriminer de manière visuelle et connaître le nom des lettres ainsi que le son qu'elles produisent.*) <i>Connaitre le nom des lettres et le son qu'elles produisent</i>			
Lecture et compréhension de l'écrit Identifier des mots de manière de plus en plus aisée* Phonologie	Discriminer des sons. (Savoir discriminer de manière auditive et savoir analyser les constituants des mots - conscience phonologique.*) <i>Manipuler des phonèmes</i>			
	Discriminer des sons. (Savoir discriminer de manière auditive et savoir analyser les constituants des mots - conscience phonologique.*) <i>Manipuler des syllabes</i>			

Langage oral Écouter pour comprendre des messages oraux* Compréhension orale	Comprendre des mots lus par l'enseignant(e). (Mémoriser le vocabulaire entendu dans les textes.)* <i>Comprendre des mots lus</i>			
	Comprendre des phrases lues par l'enseignant(e). (Mémoriser le vocabulaire entendu dans les textes.)* <i>Comprendre des phrases lues</i>			
	Comprendre un texte lu par l'enseignant(e). (Repérer et mémoriser des informations importantes. Les relier entre elles pour leur donner du sens.)* <i>Comprendre des textes lus</i>			
Lecture et compréhension de l'écrit Lire à voix haute*	Lire à voix haute des mots. (Savoir décoder et comprendre un texte.)*			
	Lire à voix haute un texte. (Savoir décoder et comprendre un texte.)*			
Lecture et compréhension de l'écrit Comprendre un texte et contrôler sa compréhension*	Comprendre des phrases lues seul(e). (Savoir mobiliser la compétence de décodage.)* <i>Comprendre des phrases lues</i>			
	Comprendre un texte lu seul. (Savoir mobiliser la compétence de décodage.)* <i>Répondre à des questions lues par l'enseignant</i>			

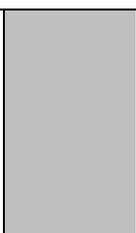
Aide à la lecture des tableaux :

- * : références au BOEN n°30 du 26 juillet 2018



Compétences évaluées en septembre 2020 susceptibles d'être reconduites en septembre 2021

Mathématiques				
Domaine / Champ	Compétence associée	Début de CP 2020	MI-CP 2021	Début de CE1 2021
Nombres et calculs Nommer, lire, écrire, représenter des nombres entiers*	Lire des nombres entiers. (Utiliser diverses représentations des nombres.*) <i>Reconnaitre des nombres dictés</i>			
	Écrire des nombres entiers. (Utiliser diverses représentations des nombres.*) <i>Écrire des nombres sous la dictée</i>			
	Représenter des nombres entiers. (Utiliser diverses représentations des nombres.*) <i>Représenter des nombres entiers</i>			
	Associer un nombre entier à une position. (Associer un nombre entier à une position [...] ainsi qu'à la distance de ce point à l'origine. *) <i>Placer un nombre sur une ligne numérique</i>			
Nombres et calculs Résoudre des problèmes en utilisant des nombres entiers et le calcul*	Résoudre des problèmes relevant de structures additives (addition/soustraction). (Résoudre des problèmes [...] conduisant à utiliser les quatre opérations. *) <i>Résoudre des problèmes</i>			
	Résoudre des problèmes relevant de structures additives et multiplicatives. (Résoudre des problèmes [...] conduisant à utiliser les quatre opérations. *) <i>Résoudre des problèmes</i>			
Nombres et calculs Calculer avec des nombres entiers*	Calculer mentalement avec des nombres entiers. (Traiter à l'oral et à l'écrit des calculs relevant des quatre opérations. *) <i>Calculer mentalement</i>			
	Calculer en ligne avec des nombres entiers (additions et soustractions). (Traiter à l'oral et à l'écrit des calculs relevant des quatre opérations. *) <i>Calculer en ligne : additionner</i>			
	Calculer en ligne avec des nombres entiers (additions et soustractions). (Traiter à l'oral et à l'écrit des calculs relevant des quatre opérations. *) <i>Calculer en ligne : soustraire</i>			
Nombres et calculs Comprendre et utiliser des nombres entiers pour dénombrer, ordonner, repérer, comparer*	Quantifier des collections jusqu'à 10 au moins. (Dénombrer, constituer et comparer des collections en les organisant [...].*) <i>Dénombrer une collection et l'associer à son écriture chiffrée</i>			
	<i>Comparer des nombres.</i> (Dénombrer, constituer et comparer des collections en les organisant [...].*)			

Espace et géométrie Reconnaitre, nommer, décrire, reproduire, construire quelques figures géométriques*	Reproduire un assemblage. (Reproduire [...] des assemblages de figures planes.*) Identifier une forme par assemblage			
---	--	---	---	---

Aide à la lecture des tableaux :

- * : références au BOEN n°30 du 26 juillet 2018



Compétences évaluées en septembre 2020 susceptibles d'être reconduites en septembre 2021

2.1.4 Comparabilité

Les exercices de l'évaluation *Point d'étape 2021* sont strictement identiques à ceux de l'édition précédente. La comparabilité entre 2020 et 2021 est donc assurée pour l'ensemble des résultats.

Les contenus des épreuves 2020 et 2021 sont présentés dans la figure 2.

Figure 2 - Evolution des épreuves de milieu d'année de CP entre 2020 et 2021

Français CP				
Dimensions évaluées	Compétences	Nombre d'items	2020	2021
De l'oral à l'écrit	<i>Écrire des syllabes dictées</i>	10	●	●
	<i>Écrire des mots dictés</i>	8	●	●
Reconnaissance de lettres	<i>Connaitre le nom des lettres et le son qu'elles produisent</i>	10	●	●
Phonologie	<i>Manipuler des phonèmes</i>	12	●	●
Compréhension orale	<i>Comprendre des phrases lues</i>	14	●	●
Lecture et compréhension de l'écrit	<i>Comprendre des phrases lues seul(e)</i>	8	●	●
	<i>Lire à voix haute des mots</i>	30	●	●
	<i>Lire à voix haute un texte</i>	29	●	●

 EXERCICE IDENTIQUE (COMPARABILITE DIACHRONIQUE DIRECTE)

Mathématiques CP				
Dimensions évaluées	Compétences	Nombre d'items	2020	2021
Nombres et calculs	<i>Écrire des nombres sous la dictée</i>	10		
	<i>Placer un nombre sur une ligne numérique</i>	10		
	<i>Résoudre des problèmes</i>	5		
	<i>Calculer en ligne : additionner</i>	10		
	<i>Calculer en ligne : soustraire</i>	10		
	<i>Comparer des nombres</i>	40		

 EXERCICE IDENTIQUE (COMPARABILITE DIACHRONIQUE DIRECTE)

2.1.5 Les expérimentations

Pour chacune des opérations d'évaluation, les items des exercices sont testés l'année qui précède l'évaluation, afin de constituer une banque et d'en vérifier leurs qualités métrologiques. Les critères suivants sont analysés :

- la fidélité : une mesure est dite fidèle lorsque la même épreuve appliquée deux fois de suite au même sujet dans les mêmes conditions apporte les mêmes résultats.
- la sensibilité : une épreuve est sensible lorsqu'elle permet de discriminer finement les individus entre eux. Selon le type d'échelle de mesure utilisée, la sensibilité de l'épreuve peut s'apprécier par la dispersion des scores (plus la dispersion est importante, meilleure est la sensibilité).
- la validité : une épreuve est valide si elle mesure bien ce qu'elle est censée mesurer. En ce qui concerne la validité de contenu, une épreuve est d'autant plus valide que les questions posées (les items) sont représentatives de l'ensemble des questions possibles, compte tenu de l'univers de contenu défini.

2.1.5.1 Echantillons concernés et dimensions évaluées

Si un item ne remplit pas les critères cités ci-dessus, il est exclu au moment de la construction de l'outil d'évaluation. Les items restants constituent une banque d'items au sein de laquelle une sélection est opérée pour constituer l'épreuve finale.

Les figures qui suivent présentent les échantillons mobilisés pour procéder à ces expérimentations ainsi que les compétences évaluées.

Notons qu'à partir de septembre 2019, ces expérimentations se font de façon concomitante aux évaluations. En effet, les élèves d'écoles sélectionnées par la DEPP passent, en plus des évaluations *Repères*, un cahier complémentaire avec de nouveaux items.

2.1.5.1.1 Expérimentation pour le Point d'étape 2021

Figure 3 – Echantillon de l'expérimentation

Échantillon Expérimentation mi CP 2020		
Strates	Nb écoles	Nb élèves
Public hors EP	48	3186
Public EP	7	604
Privé	9	644
Total	64	4434

Figure 4 – Dimensions évaluées

Point d'étape 21PECP Janvier 2021 Expérimentation 20XPECP JANVIER 2020		
Français		Compétences
1	Reconnaissance de lettres	Connaitre le nom des lettres et le son qu'elles produisent
2	Phonologie	Manipuler des syllabes
3		Manipuler des phonèmes
4	De l'oral à l'écrit	Écrire des syllabes dictées
5		Écrire des mots dictés
6	Compréhension orale	Comprendre des phrases lues par l'enseignant
7	Lecture et compréhension de l'écrit	Lire des phrases seul(e)
8		Lire à haute voix des mots – 1 min
Mathématiques		
9	Nombres et calculs	Dénombrer des collections et désigner leur nombre d'éléments
10		Calculer en ligne des additions
11		Calculer en ligne des soustractions
12		Placer un nombre sur une ligne numérique
13	Espace et géométrie	Identifier une forme par assemblage

 nouveauté

2.1.5.1.2 Expérimentation pour le Point d'étape 2022

Figure 5 – Echantillon de l'expérimentation

Échantillon Expérimentation mi CP 2021		
Strates	Nb écoles	Nb élèves
Public hors EP	139	3610
Public EP	20	797
Privé	27	684
Total	186	5091

Figure 6 – Dimensions évaluées

Point d'étape 22PECP Janvier 2022 Expérimentation 21XPECP JANVIER 2021		
Français		Compétences
1		
2	Phonologie	Manipuler des syllabes
3		Manipuler des phonèmes
4	De l'oral à l'écrit	Écrire des syllabes dictées
5		Écrire des mots dictés
6	Lecture et compréhension de l'écrit	Lire des phrases seul(e)
7		Lire à haute voix des mots – 1 min
8		Lire à haute voix un texte – 1 min
Mathématiques		
9	Nombres et calculs	Comparer des nombres – 1 min
10		Résoudre des problèmes
11		Calculer en ligne des additions
12		Calculer en ligne des soustractions
13		Calculer en ligne (FLUENCE) – 3 min

 nouveauté

2.2 Les adaptations (élèves en situation de handicap)

2.2.1 Méthodologie

Le choix a été fait de constituer un groupe de travail pluri-catégoriel permettant de croiser les regards des chercheurs et des professionnels de terrain. Des partenaires experts participent à la relecture des adaptations.

Groupe de travail

- Stéphanie Colin, Enseignante-chercheuse en psychologie cognitive et du développement, experte surdit  au sein du groupe de travail « Handicap » du Conseil Scientifique de l' ducation nationale ;
- Caroline Huron, charg e de recherche   l'INSERM et chercheuse au Laboratoire de neuro-imagerie cognitive dirig  par Stanislas Dehaene. Experte reconnue de la dyspraxie, membre du Conseil scientifique de l' ducation nationale ;
- Isabelle Le Bled, AESH, Ulis d ficiency visuelle ;
- Aïda Logan, Charg e de mission acad mique pour la d ficiency sensorielle dans l'acad mie de Versailles ;
- Fran oise Magna, Inspectrice p dagogique et technique des  tablissements de jeunes aveugles.

Partenaires

- INSHEA (Institut national sup rieur formation et recherche - handicap et enseignements adapt s) ;
- UNAPPEI (Union nationale des associations de parents, de personnes handicap es mentales, et de leurs amis).

2.2.2 Processus et principes retenus

Le travail d'adaptation s'appuie sur les besoins des  l ves et non sur les troubles (difficult    lire,    crire,   se rep rer dans l'espace, fatigabilit  etc.). L'objectif est de permettre au maximum d' l ves de travailler dans des conditions favorables et confortables. Ce travail a permis de d finir des principes g n raux d'adaptations qui ont  t  ensuite pr cis s et affin s par typologie d'exercices.

Un travail de simplification des consignes a  galement  t  mis en  uvre pour tous les  l ves, de sorte que la compr hension ne soit pas un obstacle   l' valuation d'autres comp tences. Ce travail est engag  en collaboration avec l'UNAPEI.

2.2.3 Description

Trois cahiers adapt s ont  t   labor s pour r pondre au maximum de besoins. Un premier cahier adapt  a  t  cr e pour favoriser une meilleure vision, faciliter la lecture, favoriser la concentration et le rep rage dans la page, diminuer les gestes relevant de la motricit  fine et faciliter la saisie des r ponses.

Deux autres cahiers ont été créés pour répondre aux besoins très spécifiques des troubles sensoriels :

- un cahier en braille et en relief à destination des élèves non-voyants. Celui-ci est accompagné d'un cahier pour l'adulte accompagnant pour faciliter la saisie des réponses de l'élève et diminuer la charge de lecture tactile.
- un cahier adapté à destination des élèves sourds signant ou codant. Celui-ci est accompagné de capsules vidéo en LSF (Langue des Signes Française) ou en LfPC (Langue française Parlée Complétée) pour les items de compréhension de l'oral.

Il existe un guide du professeur pour chaque cahier adapté. Ces guides permettent de donner des conseils de passation afin de garantir le bien-être physique et psychique de tous les élèves au moment de la passation. Ils sont également le moyen de rappeler que le maintien des outils de compensation, mis en œuvre dans le cadre des PAP et PPS, est indispensable. Les cahiers adaptés n'ont pas vocation à se substituer aux outils de compensation utilisés habituellement.

Figure 7 – Exemples d'adaptation

Exercice 9
Placer un nombre sur une ligne numérique

1. Cahier adapté

2. Cahier adapté pour les élèves sourds ou malentendants

3. Cahier pour les élèves non-voyants en relief et en braille

Cahier standard

Exercice 13 (suite)



Cahier standard

Exercice 13 (suite)



1. Cahier adapté

2. Cahier adapté pour les élèves sourds ou malentendants et capsules vidéos du texte en LSF ou LfPC disponibles sur le site eduscol

4. Cahier pour les élèves non-voyants : exercice supprimé dans certains cas ou saisie de la réponse de l'élève par un adulte accompagnant dans d'autres cas.

2.2.4 Communication

Les cahiers adaptés ont été présentés lors des séminaires nationaux. Les procédures de communication et de commande en académie ont été décrites à cette occasion. Par ailleurs, l'ensemble des cahiers et des capsules vidéo en LSF et LfPC sont consultables sur les pages eduscol.

<https://eduscol.education.fr/cid136874/evaluer-en-milieu-d-annee-au-cp-un-point-d-etape-vers-la-reussite.html>

Cahier d'évaluation

[Cahier de l'élève ↴](#)

[Cahier de l'élève - version adaptée \(tome 1\) ↴](#)

[Cahier de l'élève - version adaptée \(tome 2\) ↴](#)

[Cahier de l'élève - version adaptée non-voyants ↴](#)

[Cahier de l'élève - version adaptée sourds et malentendants \(tome 1\) ↴](#)

[Cahier de l'élève - version adaptée sourds et malentendants \(tome 2\) ↴](#)

[Cahier adulte accompagnant - pour le report des réponses de l'élève non voyant par l'adulte ↴](#)

Guide pour le professeur

Guide pour le professeur

[Guide pour le professeur ↴](#)

[Guide pour le professeur - version adaptée ↴](#)

[Guide pour le professeur - version adaptée non-voyants ↴](#)

[Guide pour le professeur - version adaptée sourds et malentendants ↴](#)

Consignes en langue des signes et langue des signes française parlée complétée

[Exercice 13 - séquence 3](#)



[Exercice 13 - séquence 3 - langue des signes française parlée complétée](#)



3 DETERMINATION DES SEUILS

3.1 Méthodologie mise en œuvre

Tout comme le dispositif des évaluations *Repères* de début de CP et de CE1, celui du *Point d'étape* est un outil au service de l'enseignant, afin qu'il puisse disposer pour chaque élève de points de repères fiables lui permettant d'organiser son action pédagogique en conséquence.

Pour ce faire, ces évaluations mettent à jour, pour chaque élève, les compétences déjà maîtrisées et celles qu'il est nécessaire de développer et renforcer. Pour chaque domaine évalué, il est ainsi possible de distinguer trois groupes d'élèves :

- ceux pour lesquels on peut considérer, dès le début de l'année, qu'ils sont en difficulté : un besoin est identifié. Ces élèves nécessitent un accompagnement ;
- ceux dont les acquis sont fragiles, pour lesquels l'enseignant devra maintenir un niveau de vigilance particulier ;
- ceux pour lesquels il n'y a pas de difficultés identifiées, les pré-requis permettent d'entrer sereinement dans les apprentissages à venir.

La mise au point de tels indicateurs impose d'établir des scores seuils permettant de distinguer ces trois groupes d'élèves. Pour être considéré comme étant en difficulté un élève doit-il réussir une seule question parmi celles qui lui sont proposées ? Un quart ? La moitié ? C'est ce seuil qui doit être fixé. La détermination de ce seuil ne s'impose pas d'elle-même. Pour cela, la Depp a recours à des méthodes qui confrontent les résultats issus des évaluations standardisées avec le jugement d'experts (enseignants, conseillers pédagogiques, inspecteurs de l'éducation nationale...) sur le niveau des élèves et le contenu des évaluations.

Plusieurs méthodes ont été éprouvées par la Depp, notamment dans le cadre de la production d'indicateurs relatifs à la maîtrise des compétences du socle commun¹. Parmi celles-ci, celle dite « des marque-pages » (bookmarks) se révèle la mieux adaptée à ce contexte d'évaluation. Simple à mettre en œuvre et couramment utilisée, elle est aussi décrite par Bunch et Cizek².

À partir des résultats de l'évaluation, dans chaque domaine, les items ont été classés par ordre croissant selon leur difficulté. Les items du début de la liste correspondent à des items faciles, c'est-à-dire très réussis, et ceux de la fin sont plus difficiles.

Il a été demandé à des groupes réunissant des enseignants, des conseillers pédagogiques et des inspecteurs de l'éducation nationale de parcourir ces listes et de placer deux seuils propres à chaque série d'exercices :

- un premier seuil correspondant au dernier item qu'un élève en difficulté serait susceptible de réussir ;
- un second seuil correspondant au dernier item qu'un élève dont les acquis semblent fragiles serait susceptible de réussir.

Une fois ces seuils positionnés, on détermine, pour chaque juge, la proportion d'élèves concernés dans chaque groupe. Dans l'exemple théorique présenté dans la figure 17, le juge a positionné son premier seuil à l'item numéro 8 et son second seuil à l'item numéro 14. Cela signifie que les élèves qui réussissent au mieux 8 items sont inclus dans le groupe 1 (élèves à besoin) et que ceux qui ont réussi de 9 à 14 items sont inclus dans le groupe 2 (élèves fragiles). A partir de 15 items réussis, les élèves ne présentent pas de difficultés dans le domaine concerné.

Pour chaque domaine évalué, les seuils positionnés par chaque expert et la part des élèves représentés dans chaque groupe sont ensuite portés à la connaissance de tous. La seconde phase

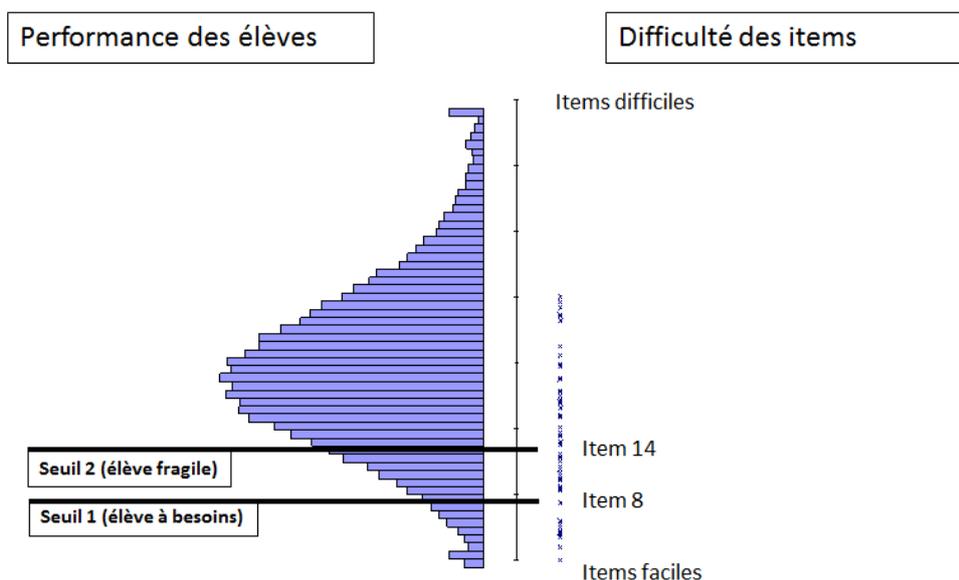
¹ Nicolas Miconnet, Ronan Vourc'h (2015), « Détermination des standards minimaux pour évaluer les compétences du socle commun » ; Education et formations, n°86-87, p.141-158, MENSER-DEPP.

² Bunch M., Cizek G., 2007, Standard Setting: A Guide to Establishing and Evaluating Performance Standards on Tests, London, Thousand Oaks, Sage Publications,

consiste à faire converger les attentes des différents experts pour aboutir à un consensus autour de la définition des seuils au regard des résultats obtenus.

Pour certains exercices, le seuil de réussite attendu est élevé. Il s'agit de notions considérées comme fondamentales et normalement familières aux élèves. Pour d'autres exercices, la notion est plus complexe ou certains items de l'exercice étaient plus difficiles que d'autres. Dans ce cas, le seuil de réussite attendu est moins élevé.

Figure 8 – Méthode des marques-pages



Pour la session *Point d'étape 2021*, les contenus n'ayant pas évolué, il n'y a pas eu de séance d'établissement des seuils.

3.2. Épreuves identiques, seuils identiques

En 2021, les contenus sont identiques à ceux de 2020, les seuils définis en 2020 ont été repris et appliqués aux données de 2021 (figure 9).

Figure 9 – Seuils retenus

Français <i>Point d'étape CP</i>					
Compétences	Nb items	2020	2021	Seuil 1	Seuil 2
Écrire des syllabes dictées	10			3	6
Écrire des mots dictés	8			2	4
Connaitre le nom des lettres et le son qu'elles produisent	10			6	8
Manipuler des phonèmes	12			4	6
Comprendre des phrases lues par l'enseignant(e)	14			7	10
Lire à voix haute des mots	30			6	14
Lire à voix haute un texte	29			6	13
Comprendre des phrases lues seul(e)	8			1	4



EXERCICE IDENTIQUE (COMPARABILITE DIACHRONIQUE DIRECTE)

Mathématiques Point d'étape CP					
Compétences	Nb items	2020	2021	Seuil 1	Seuil 2
Écrire des nombres sous la dictée	10			4	8
Placer un nombre sur une ligne numérique	10			2	4
Résoudre des problèmes	5			1	3
Calculer en ligne : additionner	10			5	7
Calculer en ligne : soustraire	10			4	6
Comparer des nombres	40			10	19

EXERCICE IDENTIQUE (COMPARABILITE DIACHRONIQUE DIRECTE)

4. QUESTIONNAIRE A DESTINATION DES ENSEIGNANTS

Afin de prendre en compte les avis des enseignants relatifs aux évaluations *Repères CP-CE1* et *Point d'étape*, un questionnaire leur est adressé à l'issue de chaque campagne d'évaluation. Les résultats présentés ici concernent l'enquête effectuée suite à l'évaluation *Point d'étape* de janvier 2021 et sont mis en regard des résultats des sessions précédentes.

Les dimensions interrogées étaient les suivantes :

- Communication
- Logistique
- Contenus pédagogiques des séquences
- Passation des épreuves
- Utilisation du portail pour saisir les réponses des élèves
- Restitution des acquis des élèves
- Bilan

4.1. Participation

A la date du 8 février 2021, 8 960 enseignants ont participé à ce questionnaire, 3 233 enseignants ont répondu de manière complète. Au 11 février 2020, 4 605 enseignants avaient répondu de manière complète.

4.2. Résultats

4.2.1. Communication

65 % des enseignants déclarent avoir été informés de la passation des évaluations par la voie hiérarchique contre 77,8 % l'an passé. Ils ne sont plus que 6,5 % à déclarer que cette information ne leur est pas parvenue suffisamment tôt contre 11,8 % l'an passé. En revanche, ils sont moins nombreux à déclarer que cette information était suffisamment explicite (72 % en 2021 contre 84 % en 2020).

61 % (73% en 2020 et 75% en 2019) des enseignants ont indiqué avoir eu connaissance des documents proposés par éducol dans les pages « contenus et pratiques d'enseignement ». Parmi eux, 60 % (67,5 % en 2020 et 78% en 2019), ont indiqué que ces documents correspondaient à leurs attentes.

4.2.2. Logistique

En 2021, les résultats montrent une satisfaction globale à propos de la logistique de l'opération. 82 % des enseignants (78 % en 2020 et 85 % en 2019) ont déclaré avoir reçu tout le matériel nécessaire à l'évaluation pour l'effectif de leur classe et 81 % l'avoir reçu suffisamment tôt (contre 69 % en 2019 et 2020).

Près de deux tiers des enseignants disposant de matériel de projection l'ont utilisé pour montrer les pages des cahiers élèves à l'ensemble de leur classe (62 % contre 57 % en 2020).

Lors de cette session, 63 % des enseignants déclarent avoir eu connaissance de l'existence de plusieurs versions adaptées pour les élèves en situation de handicap, ils n'étaient que 57 % lors de la session précédente et 33 % en 2019. Parmi ces enseignants, une grande majorité d'entre eux, 82 %, déclarent connaître l'existence du cahier adapté standard. En revanche, ils sont moins de deux tiers à déclarer connaître l'existence des cahiers pour élèves non-voyants (63 %) et pour élèves sourds et malentendants (61 %).

Par ailleurs, un enseignant sur cinq estime que, pour certains élèves de sa classe, l'utilisation d'un cahier adapté est nécessaire.

4.2.3. Contenu pédagogique des séquences

En français, en milieu de CP, pour tous les domaines évalués, les exercices proposés sont jugés favorablement par la majorité des enseignants (63 % à 75 % d'approbation), qui les estiment pertinents pour connaître les besoins des élèves. L'accord le moins marqué concerne les compétences relatives à la compréhension de phrases lues en autonomie (63 % des enseignants expriment leur accord quant à la pertinence de cet exercice) ou la lecture à voix haute de texte (67 %) ou de mots (69 %).

En mathématiques, l'exercice « placer des nombres sur une ligne numérique » est jugé pertinent par 27 % des enseignants seulement (ils étaient 21 % lors de la précédente session), alors qu'ils sont près de 76 % à juger pertinents les exercices relatifs à l'écriture des nombres dictés.

Figure 10 - Proportion d'enseignants qui jugent les exercices pertinents pour connaître les besoins des élèves (milieu de CP)

	2019	2020	2021
Français			
Ecrire des syllabes dictées	85 %	82 %	75 %
Ecrire des mots dictés	83 %	81 %	74 %
Connaître le nom des lettres et le son qu'elles produisent	81 %	79 %	74 %
Comprendre des phrases lues par l'adulte	82 %	78 %	72 %
Manipuler des phonèmes	71 %	74 %	70 %
Lire à voix haute des mots	78 %	73 %	69 %
Lire à voix haute un texte	75 %	70 %	67 %
Comprendre des phrases lues seul(e)	-	63 %	63 %
Mathématiques			
Ecrire des nombres sous la dictée	89 %	84 %	76 %
Calculer en ligne : additionner	83 %	80 %	74 %
Calculer en ligne : soustraire	80 %	76 %	71 %
Résoudre des problèmes	76 %	76 %	71 %
Comparer des nombres	72 %	70 %	65 %
Placer un nombre sur une ligne numérique	18 %	21 %	27 %

4.2.4. Passation des épreuves

78 % des enseignants jugent favorablement le contenu des guides enseignants pour mener à bien la passation des épreuves, ils sont 72 % à être satisfaits par la durée des séquences. Le pourcentage de satisfaction a augmenté puisqu'il était de 65 % en 2020.

Figure 11 – Proportion d’enseignants satisfaits de la durée des séquences

	Niveau	Repères septembre 2018	Point d’étape janvier 2019	Point d’étape janvier 2020	Point d’étape janvier 2021
séquence 1 de français	CP	25%			
séquence 2 de français	CP	26%			
séquence 1 de français	CE1	48%	56 %	65 %	72 %
séquence 2 de français	CE1	40%			
séquence de mathématiques	CP	33%	60 %	65 %	72 %
séquence de mathématiques	CE1	31%			

4.2.5. Utilisation du portail pour saisir les réponses des élèves

Lors de la première session des évaluations *Repères* CP et CE1 en septembre 2018, des difficultés de connexion et de saisies ont été constatées. Dès le point d’étape de janvier 2019, un correctif technique a été mis en œuvre pour que l’accessibilité au portail ainsi que la saisie soient plus aisées.

En 2021, la proportion d’enseignants satisfaits par l’utilisation du portail n’évolue pas par rapport à 2020. 59 % des enseignants ont déclaré avoir pu accéder aisément à leur espace classe sur le portail, et 70 % des enseignants déclarent que l’accessibilité au portail en termes de connexion est aisée.

Figure 12 – Opinion des enseignants sur l’utilisation du portail

	Repères septembre 2018	Point d’étape janvier 2019	Point d’étape janvier 2020	Point d’étape janvier 2021
Enseignants déclarant avoir pu accéder aisément à leur espace classe sur le portail de saisie	57 %	71 %	59 %	59 %
Enseignants déclarant que l’accessibilité au portail de saisie en termes de connexion est aisée ou plutôt aisée	34 %	64 %	70 %	70 %

Un quart des enseignants passe au maximum 10 minutes pour saisir le cahier d'un élève, la moitié y consacre au maximum 15 minutes. En fonction de la taille de la classe, le nombre de connexions varie généralement de 2 à 3 fois.

Figure 13 – Déclaration des enseignants sur l'utilisation du portail

	Point d'étape janvier 2020	Point d'étape janvier 2021
Temps passé pour saisir les réponses d'un élève (durée exprimée en minutes)	25 % : 10 min 50 % : 15 min	25 % : 10 min 50 % : 15 min
Nombre de connexions pour saisir la totalité des réponses des élèves	25 % : 2 fois 50 % : 4 fois	25 % : 2 fois 50 % : 3 fois

4.2.6. Restitution des acquis des élèves

Suite à la saisie des réponses des élèves, de nombreux documents sont disponibles via le portail. D'une opération à l'autre (de *Repères 2018* au *Point d'étape 2021*), les taux de satisfaction augmentent.

Lors du *Point d'étape CP 2021*, un enseignant sur deux est satisfait par l'arborescence proposée sur le portail et six enseignants sur dix reconnaissent au guide des scores son rôle d'outil pédagogique. Le tableau des résultats détaillés et les fiches de restitution individuelle sont, quant à eux, jugés pertinents par près de sept enseignants sur dix.

Figure 14 – Opinion des enseignants sur les documents de restitution des acquis des élèves

	Repères septembre 2018	Point d'étape janvier 2019	Point d'étape janvier 2020	Point d'étape janvier 2021
Etes-vous satisfait du tableau des résultats détaillés ?	52 %*	54 %*	65 %*	68 %
Etes-vous satisfait des fiches de restitution individuelle ?	58 %*	59 %*	65 %*	69 %
Etes-vous satisfait de l'arborescence ?	49 %*	45 %*	47 %*	52 %
Le guide des scores vous apporte-t-il un éclairage pédagogique supplémentaire ?	39 %*	39 %*	55 %*	59 %

*Pourcentage d'enseignants ayant répondu oui (tout à fait d'accord et plutôt d'accord)

4.2.7. Bilan

Lors du *Point d'étape CP 2021*, 30 % des enseignants déclarent que les évaluations ont permis de déceler des difficultés chez leurs élèves. Ce pourcentage est en constante augmentation depuis 2019 tandis que la proportion d'enseignants estimant que cette évaluation permet de confirmer des difficultés est stable depuis 2019.

Figure 15 - Proportion d'enseignants qui jugent que cette évaluation est susceptible d'avoir une influence sur leur pratique

	Repères septembre 2018	Point d'étape janvier 2019	Point d'étape janvier 2020	Point d'étape janvier 2021
Pensez-vous que cette évaluation est susceptible d'avoir une influence sur votre pratique dans la mise en place de groupes de besoin ?	37 %*	37 %*	44 %*	53 %*
Cette évaluation vous a-t-elle permis de déceler des difficultés d'élèves ?		18 %*	25 %*	30 %*
Cette évaluation vous a-t-elle permis de confirmer des difficultés d'élèves ?		80 %*	75 %*	78 %*

*Pourcentage d'enseignants ayant répondu oui (tout à fait d'accord et plutôt d'accord)

Deux tiers des enseignants déclarent utiliser les résultats de l'évaluation lors d'un entretien avec un parent d'élève. Ils sont environ 5 enseignants sur 10 à prendre appui sur ces données lors de réunions avec le réseau d'aide, en réunion de cycles ou lors de la constitution d'un groupe qui bénéficiera des Activités Pédagogiques Complémentaires (APC). En revanche, seul un tiers des enseignants utilise les résultats de ces évaluations pour élaborer des séquences d'apprentissage ou des décloisonnements avec les autres enseignants du même niveau.

Figure 16 – Utilisation des résultats des évaluations par les enseignants

	Point d'étape janvier 2021
pour identifier les élèves qui bénéficieront des APC et les activités qui seront proposées.	47 %*
lors d'un entretien avec un parent de l'élève pour parler des réussites et/ou difficultés de l'élève.	65 %*
lors de réunion(s) avec le réseau d'aide pour parler des réussites et/ou difficultés d'un élève.	53 %*
avec le(s) enseignant(s) du même niveau pour élaborer des séquences d'apprentissage ou prévoir des décloisonnements.	35 %*
en réunion de cycles.	51 %*
en conseil des maîtres.	45 %*
en conseil d'école.	27 %*

*Pourcentage d'enseignants ayant répondu très souvent ou souvent

5. QUESTIONNAIRE A DESTINATION DES IEN

A l'issue de la campagne d'évaluation, un questionnaire relatif aux évaluations *Repères CP-CE1* et *Point d'étape* est adressé aux IEN. Les résultats présentés ici concernent l'enquête effectuée suite à l'évaluation *Point d'étape* de janvier 2021 mis en regard, quand cela est possible, des résultats des sessions précédentes.

Les dimensions interrogées étaient les suivantes :

- Communication et logistique
- Contenus pédagogiques des séquences
- Portail et Restitutions
- Pilotage et formation
- Bilan

5.1. Participation

A la date du 8 février 2021, 604 IEN ont participé à ce questionnaire, 241 IEN ont répondu de manière complète.

5.2. Résultats

5.2.1. Communication et logistique

Environ huit inspecteurs sur dix déclarent avoir reçu les informations nécessaires au bon déroulement de ces évaluations (information de la passation de l'opération, existence de cahiers adaptés, existence de nombreux documents mis à disposition sur éducol). La connaissance de l'existence de cahiers adaptés pour les élèves non-voyants et les élèves sourds et malentendants, si elle augmente, demeure encore la moins répandue, respectivement 74 % et 62 %.

Figure 17 – Déclaration des IEN sur la communication faite autour de l'évaluation *Point d'étape*

	Point d'étape janvier 2020	Point d'étape janvier 2021
Les courriers vous informant de la passation du point d'étape vous sont-ils parvenus suffisamment tôt ?	88 %	82 %
Avez-vous eu connaissance de l'existence de plusieurs versions adaptées pour les élèves en situation de handicap ?	85 %	79 %
Si oui, avez-vous eu connaissance du cahier adapté ?	90 %	88 %
Si oui, avez-vous eu connaissance du cahier adapté pour les élèves non-voyants ?	74 %	74 %
Si oui, avez-vous eu connaissance du cahier adapté pour les élèves sourds et malentendants ?	57 %	62 %
D'une manière générale, estimez-vous avoir été suffisamment informé(e) pour communiquer aux enseignants le lien de la page éducol où se trouvent les différents documents (PDF des cahiers, cahiers adaptés, documents d'accompagnement des évaluations, ...) ?	91 %	84 %

Concernant la logistique, un peu plus de trois quarts des IEN indiquent avoir reçu tout le matériel nécessaire à l'évaluation suffisamment tôt.

Figure 18 – Déclaration des IEN sur la communication faite autour de l'évaluation Point d'étape

	Point d'étape janvier 2020	Point d'étape janvier 2021
Votre circonscription a-t-elle reçu tout le matériel nécessaire à l'évaluation pour vos écoles ?	88 %	79 %
Avez-vous reçu le matériel d'évaluation suffisamment tôt pour le mettre à disposition de vos écoles ?	74 %	77 %

5.2.2. Contenus pédagogiques des séquences

En français et en mathématiques, en milieu de CP, pour tous les domaines évalués, les exercices proposés sont jugés favorablement par la majorité des inspecteurs (69 % à 75 % d'approbation), qui les estiment pertinents pour connaître les besoins des élèves. Cependant, l'accord est moins marqué pour l'exercice « placer des nombres sur une ligne numérique » qui est jugé pertinent par 57 % des IEN seulement (ils étaient 59 % en 2020).

Figure 19 - Proportion d'IEN qui jugent les exercices pertinents pour connaître les besoins des élèves (milieu de CP)

	Point d'étape janvier 2020	Point d'étape janvier 2021
Français		
Ecrire des syllabes dictées	95 %	75 %
Ecrire des mots dictés	94 %	74 %
Connaitre le nom des lettres et le son qu'elles produisent	90 %	72 %
Comprendre des phrases lues par l'adulte	91 %	71 %
Manipuler des phonèmes	93 %	72 %
Lire à voix haute des mots	91 %	73 %
Lire à voix haute un texte	89 %	73 %
Comprendre des phrases lues seul(e)	88 %	71 %
Mathématiques		
Ecrire des nombres sous la dictée	97 %	74 %
Calculer en ligne : additionner	92 %	72 %

Calculer en ligne : soustraire	89 %	71 %
Résoudre des problèmes	90 %	73 %
Comparer des nombres	90 %	69 %
Placer un nombre sur une ligne numérique	59 %	57 %

Dans le questionnaire de janvier 2021, les inspecteurs ont pu exprimer d'éventuelles réserves vis-à-vis de certains exercices du *Point d'étape*.

Si les taux d'adhésion restent élevés, en français, deux exercices de lecture, la lecture à voix haute d'un texte et la compréhension de phrases lues seul(e), avec respectivement 13,6 % et 11,7 % recueillent le plus de réserves. En mathématiques, l'exercice de la ligne numérique avec 39,1 % est l'exercice qui soulève le plus de questionnements. Par ailleurs, que ce soit en français ou en mathématiques, un peu plus d'un tiers des IEN ne se prononcent pas.

Figure 20 - Proportion des IEN qui déclarent émettre des réserves sur les exercices du *Point d'étape*

	Point d'étape janvier 2021
Français	
Ecrire des syllabes dictées	1 %
Ecrire des mots dictés	5 %
Connaitre le nom des lettres et le son qu'elles produisent	9 %
Comprendre des phrases lues par l'adulte	9 %
Manipuler des phonèmes	9 %
Lire à voix haute des mots	5 %
Lire à voix haute un texte	14 %
Comprendre des phrases lues seul(e)	12 %
Sans réponse	37 %
Mathématiques	
Ecrire des nombres sous la dictée	1 %
Calculer en ligne : additionner	2 %
Calculer en ligne : soustraire	6 %
Résoudre des problèmes	8 %
Comparer des nombres	7 %
Placer un nombre sur une ligne numérique	39 %
Sans réponse	36 %

5.2.3. Portail et restitutions

Trois inspecteurs sur quatre déclarent ne pas avoir eu de difficultés pour accéder au portail de saisie et restitution.

Figure 21 - Déclaration des IEN sur l'utilisation du portail

	Point d'étape janvier 2020	Point d'étape janvier 2021
Avez-vous pu accéder aisément à votre espace sur le portail de saisie et de restitution ?	82 %*	76 %*

*Pourcentage des IEN ayant répondu oui

5.2.4 Pilotage et formation

Le dispositif des évaluations nationales *Repères CP-CE1* et *Point d'étape CP* propose de nombreux documents d'accompagnement. Pour la première fois, les inspecteurs ont été invités à se prononcer sur les ressources qu'ils utilisaient le plus fréquemment dans le cadre du pilotage du *Point d'étape 2021*.

Les deux ressources les plus utilisées par les IEN dans le cadre d'un pilotage pédagogique sont les fiches ressources pour l'accompagnement des élèves et les cahiers et guides en version PDF. Le guide vidéo pour l'utilisation de l'application nationale est la ressource la moins utilisée.

Figure 22 - Ressources les plus utilisées par les IEN dans le cadre d'un pilotage pédagogique
Point d'étape janvier 2021

Les fiches ressources pour l'accompagnement des élèves	23%
Les cahiers et guides en version PDF	16%
Les publications de la DEPP (notes d'information, rapport technique)	15%
Le diaporama de présentation du dispositif à l'attention des IEN et directeurs d'école	12%
Le document Evalaide (CSEN)	10%
La vidéo « analyser les résultats pour répondre aux besoins des élèves »	8%
Le guide des scores	6%
Les guides pour les accès directeur et enseignants à la saisie et à la restitution des résultats	3%
La vidéo de présentation du dispositif	2%
Les vidéos de présentation des exercices de fluence et de ligne numérique	2%
Les versions adaptées des cahiers et des guides en version pdf	2%
Le guide vidéo pour l'utilisation de l'application nationale	1%

*Parmi toutes les ressources proposées, il s'agissait de numéroter de 1 à 5 les ressources utilisées le plus souvent, 1 étant la ressource la plus utilisée.

Par ailleurs, les inspecteurs ont été interrogés sur les exercices étant les plus difficiles à exploiter en formation. En français, l'exercice de compréhension écrite, comprendre des phrases lues seul(e), est jugé comme étant le plus délicat à exploiter par 18% des déclarants. En mathématiques, l'exercice de la ligne numérique est considéré difficilement exploitable par un inspecteur sur deux.

Figure 23 - Proportion d'IEN qui déclarent, pour les exercices proposés, ceux dont l'exploitation serait la moins aisée à réaliser en formation

	Point d'étape janvier 2021
Français	
Ecrire des syllabes dictées	3 %
Ecrire des mots dictés	4 %
Connaitre le nom des lettres et le son qu'elles produisent	11 %
Comprendre des phrases lues par l'adulte	14 %
Manipuler des phonèmes	11 %
Lire à voix haute des mots	6 %
Lire à voix haute un texte	14 %
Comprendre des phrases lues seul(e)	18 %
Mathématiques	
Ecrire des nombres sous la dictée	2 %
Calculer en ligne : additionner	2 %
Calculer en ligne : soustraire	5 %
Résoudre des problèmes	13 %
Comparer des nombres	4 %
Placer un nombre sur une ligne numérique	50 %

Enfin, les inspecteurs déclarent privilégier l'utilisation des données de cette évaluation dans les concertations entre les cycles 1 et 2 pour 76 % d'entre eux.

Figure 24 - Déclaration des IEN sur l'utilisation des données dans les concertations inter-cycles

	Point d'étape janvier 2020	Point d'étape janvier 2021
Cycle 1 – cycle 2	85 %*	76 %**
Cycle 2 – cycle 3	59 %*	58 %**
Cycle 1 - 2 - 3	44 %*	46 %**

* pourcentage des IEN ayant répondu souvent

** pourcentage des IEN ayant répondu très souvent ou souvent

5.2.5. Bilan

Les inspecteurs de circonscription, dans leur grande majorité, estiment que le *Point d'étape* CP est un dispositif ayant de l'influence sur leur gestion des plans de formation et l'accompagnement des équipes respectivement à 94 % et 96 %.

Figure 25 - Déclaration des IEN sur l'influence du dispositif d'évaluation Point d'étape au niveau de leur circonscription

	Point d'étape janvier 2020	Point d'étape janvier 2021
Pensez-vous que ce dispositif d'évaluation est susceptible d'avoir une influence sur l'organisation de vos plans de formation ?	90 %	94 %
Pensez-vous que ce dispositif d'évaluation est susceptible d'avoir une influence sur l'accompagnement des équipes ?	96 %	96 %
Pensez-vous que ce dispositif d'évaluation a une influence sur les pratiques d'enseignement ?	-	85 %
Cette évaluation vous a-t-elle permis de déceler des besoins dans votre circonscription ?	83 %	88 %
Cette évaluation vous a-t-elle permis de confirmer des besoins dans votre circonscription ?	92 %	94 %

* pourcentage des IEN ayant répondu tout à fait d'accord ou plutôt d'accord

En français, la lecture à voix haute est le champ pour lequel les inspecteurs ont le plus souvent observé des modifications dans les pratiques enseignantes.

En mathématiques, l'évolution des pratiques semble plus marquée pour la résolution de problèmes et la ligne numérique. A l'inverse, peu d'évolutions de pratique ont été observées pour la comparaison de nombres et l'écriture des nombres.

Figure 26 - Champs pour lesquels les enseignants ont le plus modifié leurs pratiques

Français	
Lire à voix haute (des mots, un texte)	17 %
Ecrire des syllabes / mots dictés	9 %
Comprendre des phrases lues par l'adulte	8 %
Ecrire des mots dictés	8 %
Connaitre le nom des lettres et le son qu'elles produisent	8 %
Manipuler des phonèmes	8 %
Comprendre des phrases lues seul(e)	5 %
Mathématiques	
Résoudre des problèmes	20 %
Placer un nombre sur une ligne numérique	18 %
Calculer en ligne (additionner, soustraire)	3 %
Ecrire des nombres sous la dictée	3 %
Comparer des nombres	2 %

* Il s'agissait de classer les champs pour lesquels les enseignants ont modifié leurs pratiques, la numérotation débutant à partir de 1. Cette classification se basant sur les pratiques effectivement observées par les inspecteurs.

La fluence, comme exercice de lecture, semble maintenant ancrée dans les pratiques enseignantes puisqu'une majorité d'enseignants y ont recours.

Les pratiques d'enseignement concernant la ligne numérique et la comparaison de nombres en un temps limité sont plus rarement observées par les inspecteurs.

Figure 27 - Exercices observés dans les pratiques d'enseignement

	Point d'étape janvier 2021
Fluence de mots	69 %
Fluence de texte	73 %
Comparaison de nombres (chronométrée)	25 %
Ligne numérique	38 %

** Pourcentage des IEN ayant répondu très souvent ou souvent*

6. RESULTATS

Ces premiers résultats des évaluations Point d'étape CP de janvier 2021 sont basés sur l'exploitation des réponses des élèves saisies à la date du 8 février 2021. A cette date, le taux national de saisie, pour l'ensemble des élèves, s'élevait à 96 %, soit 4 points de plus que l'an dernier à la même date.

Quelques écoles ont poursuivi la saisie après le 8 février et leurs résultats ne sont pas pour l'heure pris en compte. En outre, les résultats de l'académie de la Réunion ne sont pas inclus dans ces analyses puisque les évaluations s'y sont tenues selon un calendrier distinct (du 8 au 19 février 2021). La DEPP publiera, comme chaque année, une note d'information avec l'ensemble des résultats mis à jour.

Tous les exercices ont été repris à l'identique entre 2020 et 2021, rendant ainsi possible une comparaison des performances observées lors de ces deux temps de mesure.

6.1. Résultats d'ensemble du *Point d'étape CP 2021*

6.1.1. Français

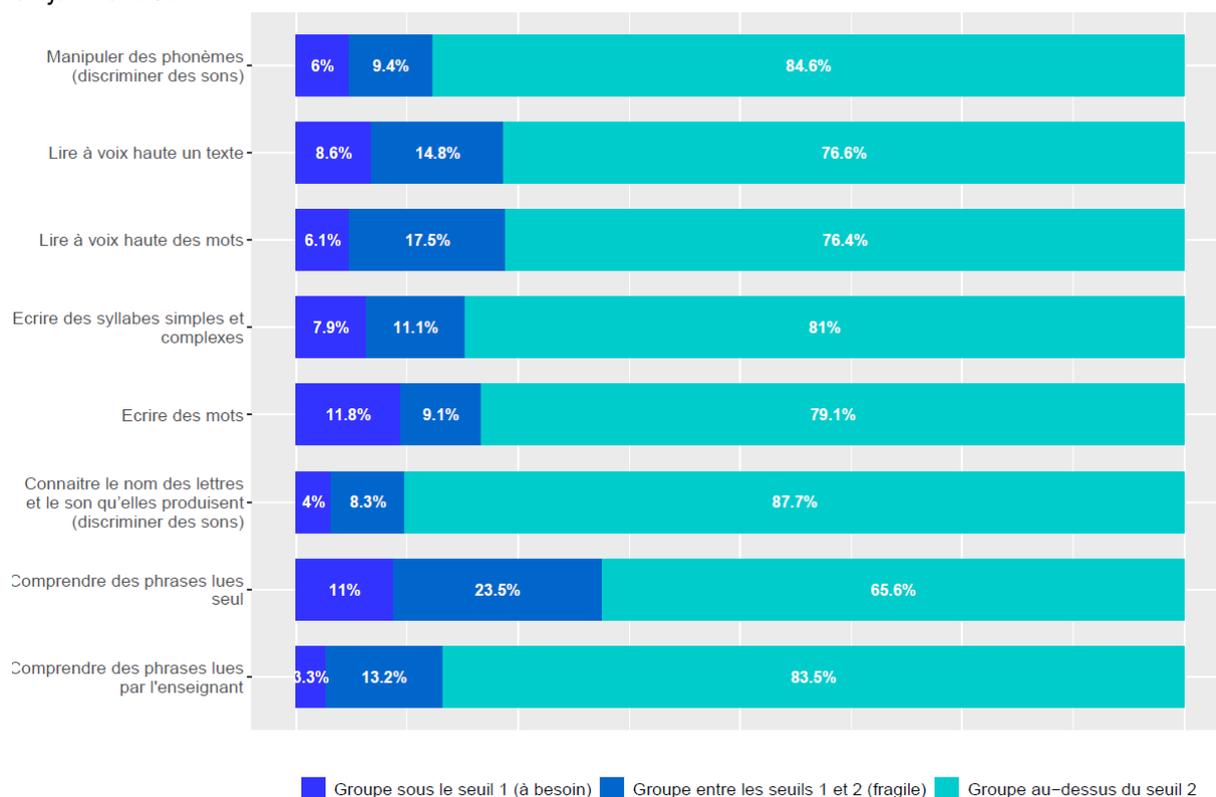
A mi-CP, en 2021, les exercices pour lesquels les niveaux de maîtrise sont les plus élevés concernent la compréhension de phrases à l'oral (83,5 % de maîtrise), la connaissance du nom des lettres et du son qu'elles produisent (87,7 %) et la manipulation des phonèmes (84,6 %) (figure 28).

En lecture à voix haute, d'une manière générale, on peut considérer qu'à mi-CP un peu moins de 10 % des élèves ne sont pas du tout entrés dans la lecture (épreuves de lecture de mots et de lecture de texte). Ceux pour lesquels on peut considérer qu'ils sont entrés correctement dans la lecture (groupe au-dessus du seuil 2) représentent un peu plus des trois quarts des CP.

Pour l'écriture de syllabes ou de mots dictés, plus de trois élèves sur quatre réussissent correctement les exercices proposés. En milieu de CP, moins d'un élève sur dix (7,9 %) n'est pas encore en capacité d'encoder des syllabes, c'est-à-dire de les composer et les transcrire.

Enfin, l'exercice évaluant la lecture et la compréhension en autonomie de phrases est celui pour lequel la maîtrise est la moins affirmée (65,6 %).

Figure 28 – Répartition des élèves dans les groupes selon le domaine évalué en français en milieu CP en janvier 2021



Source : MENJS-DEPP, Point d'étape CP.
© DEPP

Note : par le jeu des arrondis, la somme des groupes peut être différente de 100.

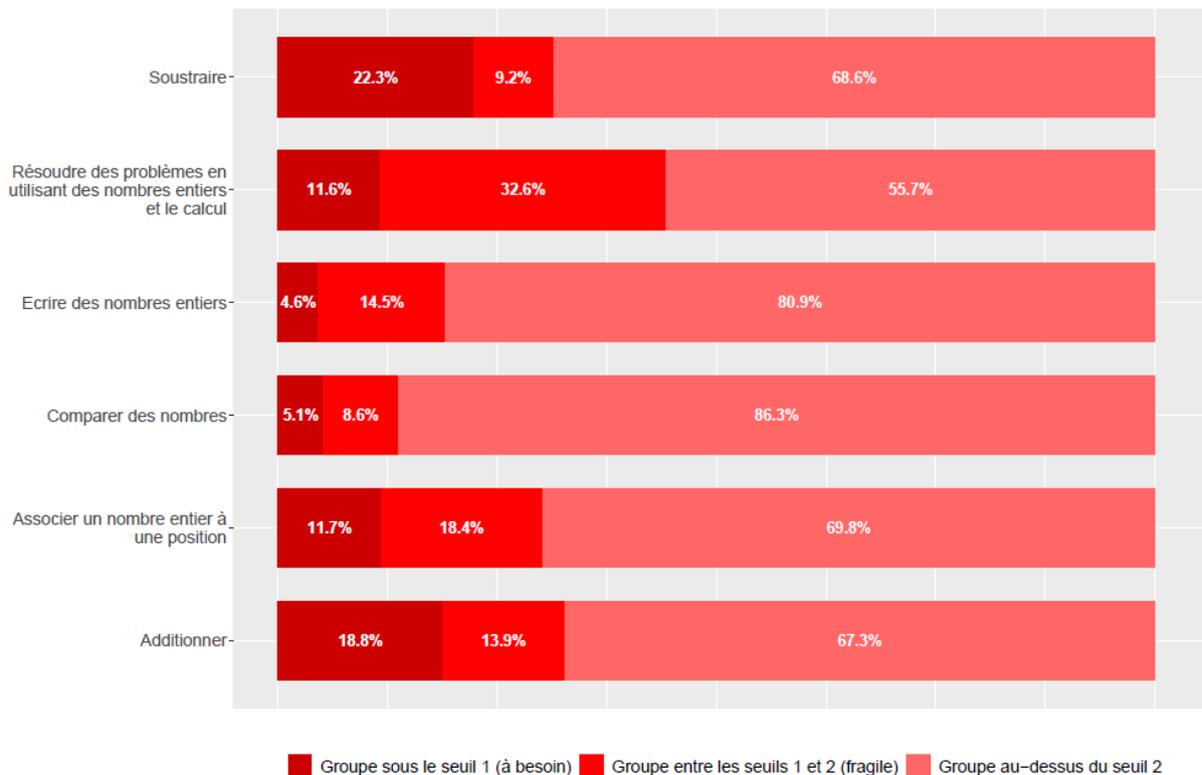
6.1.2. Mathématiques

Dans le domaine de la résolution de problèmes, les difficultés constatées en début de CP, comme en début de CE1, se confirment pour les élèves de CP à mi-parcours. Un peu plus de la moitié des élèves seulement (55,7 %) présentent une maîtrise satisfaisante. Il s'agit du domaine pour lequel le niveau de maîtrise est le moins affirmé (figure 29).

Pour les exercices d'addition en ligne, on constate que plus de 30 % des élèves ont beaucoup de difficultés ou ne réussissent pas à effectuer au moins 5 des 10 calculs proposés. Pour ceux de soustraction en ligne, plus de 20 % des élèves à mi-CP ne parviennent pas à réussir 4 sur les 10 calculs proposés.

En écriture des nombres sous la dictée, un peu plus de 80 % des élèves sont en mesure d'écrire la plupart des nombres proposés (au moins 8 sur 10). Pour l'exercice de placement d'un nombre sur une ligne numérique (Associer un nombre à une position), peu familier, près de 70 % des élèves présentent une maîtrise satisfaisante. Enfin, l'exercice consistant à comparer des nombres est le mieux maîtrisé par l'ensemble des élèves (86,3 %).

Figure 29 – Répartition des élèves dans les groupes selon le domaine évalué en mathématiques en milieu de CP en janvier 2021



Source : MENJS-DEPP, Point d'étape CP.
© DEPP

Note : par le jeu des arrondis, la somme des groupes peut être différente de 100.

6.2. Point d'étape CP, évolution des résultats entre 2020 et 2021

6.2.1. Français

En milieu de CP, en français, on observe une progression sensible des résultats entre 2020 et 2021, à l'exception de la compréhension de phrases à l'oral. Ainsi, dans le domaine de la lecture, la proportion d'élèves situés au-dessus du seuil 2 présente une évolution positive, de l'ordre de deux points. Pour l'écriture de syllabes dictées, la progression est de 1,4 point. Pour l'écriture de mots, elle est de 1,7 point et pour la compréhension de phrases lues seul, elle est de 1,9 point.

Figure 30 – Répartition des élèves dans les groupes dans les domaines comparables en français en milieu de CP en 2020 et 2021



Source : MENJS-DEPP, Point d'étape CP.

© DEPP

Note : par le jeu des arrondis, la somme des groupes peut être différente de 100.

6.1.1. Mathématiques

En mathématiques, si l'on considère la proportion d'élèves situés au-dessus du seuil 2, on observe des évolutions positives d'environ deux points par rapport à 2020 dans quatre domaines : « additionner », « soustraire », « écrire des nombres entiers » et « résoudre des problèmes ». Les résultats sont plus stables pour l'exercice de placement d'un nombre sur une ligne numérique (Associer un nombre à une position) et celui concernant la comparaison de nombres.

Figure 31 – Répartition des élèves dans les groupes dans les domaines comparables en mathématiques en milieu de CP en 2020 et 2021



Source : MENJS-DEPP, Point d'étape CP.
© DEPP

Note : par le jeu des arrondis, la somme des groupes peut être différente de 100.

6.2. Point d'étape CP, résultats selon le sexe

6.2.1. Français, résultats 2021 selon le sexe

En milieu de classe de CP, en français, les filles présentent globalement de meilleures performances que les garçons. En compréhension orale de phrases, si l'on s'intéresse à la proportion d'élèves au-dessus du seuil 2, et qui affichent donc une maîtrise satisfaisante, l'écart est de 4,7 points. Cet écart se confirme en compréhension écrite de phrases lues seul pour lequel on note 4,2 points de différence au bénéfice des filles. Pour le domaine relatif à l'écriture de mots ou de syllabes, l'écart atteint respectivement 3,5 et 3,4 points. La lecture à voix haute (de mots, de phrases) est le seul domaine dans lequel il n'y a pas d'écart significatif.

Figure 32 – Répartition des élèves dans les groupes selon le domaine évalué en français en milieu de CP en janvier 2021, selon le sexe

Domaine	Filles			Garçons		
	Groupe sous le seuil 1 (à besoin)	Groupe entre les seuils 1 et 2 (fragile)	Groupe au-dessus du seuil 2	Groupe sous le seuil 1 (à besoin)	Groupe entre les seuils 1 et 2 (fragile)	Groupe au-dessus du seuil 2
Comprendre des phrases lues par l'enseignant	2,5	11,6	85,9	4,1	14,7	81,2
Comprendre des phrases lues seul	9,8	22,4	67,8	12	24,4	63,6
Connaitre le nom des lettres et le son qu'elles produisent (discriminer des sons)	3,1	8	88,9	4,8	8,6	86,6
Ecrire des mots	10,4	8,6	81	13	9,5	77,5
Ecrire des syllabes simples et complexes	6,7	10,5	82,8	9	11,7	79,4
Lire à voix haute des mots	5,5	18,4	76,1	6,5	16,7	76,7
Lire à voix haute un texte	7,9	15,4	76,7	9,1	14,2	76,6
Manipuler des phonèmes (discriminer des sons)	4,9	8,8	86,3	7	9,9	83,1

Source : MENJS-DEPP, Point d'étape CP.
© DEPP

Note : par le jeu des arrondis, la somme des groupes peut être différente de 100.

6.2.2. Mathématiques, résultats 2021 selon le sexe

En mathématiques, la tendance est inversée. De manière plus ou moins marquée, les garçons présentent de meilleures performances que les filles dans tous les domaines évalués. Seul l'exercice « comparer les nombres » fait exception, puisque l'écart n'est pas significatif si l'on s'intéresse à la proportion d'élèves au-dessus du seuil 2. En résolution de problèmes, l'écart est de 1,7 point en faveur des garçons. Les écarts les plus marqués concernent l'écriture de nombre (3,1 points) l'addition (2,3 points) et l'exercice de la ligne numérique (Associer un nombre entier à une position) (2,4 points).

Figure 33 – Répartition des élèves dans les groupes selon le domaine évalué en mathématiques en milieu CP en janvier 2021, selon le sexe

Domaine	Filles			Garçons		
	Groupe sous le seuil 1 (à besoin)	Groupe entre les seuils 1 et 2 (fragile)	Groupe au-dessus du seuil 2	Groupe sous le seuil 1 (à besoin)	Groupe entre les seuils 1 et 2 (fragile)	Groupe au-dessus du seuil 2
Additionner	19	14,8	66,2	18,4	13	68,5
Associer un nombre entier à une position	11,6	19,7	68,7	11,8	17,1	71,1
Comparer des nombres	4,8	8,9	86,2	5,4	8,2	86,4
Ecrire des nombres entiers	4,5	16,2	79,4	4,7	12,8	82,5
Résoudre des problèmes en utilisant des nombres entiers et le calcul	11,2	33,9	54,9	11,9	31,4	56,6
Soustraire	22,2	9,8	68	22,2	8,5	69,2

Source : MENJS-DEPP, Point d'étape CP.
© DEPP

Note : par le jeu des arrondis, la somme des groupes peut être différente de 100.

6.2.3. Evolution des écarts entre 2020 et 2021, selon le sexe

Dans l'ensemble, les constats sont de même nature en 2020 et en 2021, les filles obtiennent de meilleurs résultats en français, alors qu'en mathématiques, la tendance est inversée.

Ainsi, en 2021, en milieu de CP, les écarts sont défavorables aux garçons sur les exercices de français. Seuls les exercices de lecture à voix haute font exception. Les écarts sont stables entre 2020 et 2021. Notons tout de même qu'ils se réduisent en écriture de mots, domaine dans lequel les garçons progressent davantage.

En mathématiques, les écarts en faveur des garçons se confirment en 2021, même s'ils sont un peu moins marqués qu'en 2020 en additions et en écriture de nombres entiers.

Figure 34 – Proportion d'élèves présentant une maîtrise satisfaisante dans les domaines comparables en CP en 2020 et 2021, selon le sexe

Domaine	Point d'étape 2020			Point d'étape 2021		
	Proportion d'élèves		Ecart	Proportion d'élèves		Ecart
	Filles	Garçons		Filles	Garçons	
Comprendre des phrases lues par l'enseignant	86,4	81,7	4,7	85,9	81,2	4,7
Comprendre des phrases lues seul	66,2	62,1	4,1	67,8	63,6	4,2
Lire à voix haute des mots	74	74,7	-0,7	76,1	76,7	-0,6
Lire à voix haute un texte	75	74,7	0,3	76,7	76,6	0,1
Ecrire des syllabes simples et complexes	81,9	78,2	3,7	82,8	79,4	3,4
Ecrire des mots	79,8	75,8	4	81	77,5	3,5
Manipuler des phonèmes (discriminer des sons)	85,3	82,2	3,1	86,3	83,1	3,2
Connaitre le nom des lettres et le son qu'elles produisent (discriminer des sons)	88,6	86,4	2,2	88,9	86,6	2,3
Comparer des nombres	86	86,3	-0,3	86,2	86,4	-0,2
Associer un nombre entier à une position	68,1	70,2	-2,1	68,7	71,1	-2,4
Additionner	64,3	67	-2,7	66,2	68,5	-2,3
Soustraire	66,2	67,4	-1,2	68	69,2	-1,2
Ecrire des nombres entiers	77,5	81	-3,5	79,4	82,5	-3,1
Résoudre des problèmes en utilisant des nombres entiers et le calcul	53	54,6	-1,6	54,9	56,6	-1,7

Source : MENJS-DEPP, Point d'étape CP.
© DEPP

6.3. Point d'étape CP, résultats selon le secteur d'enseignement

6.3.1. Français, résultats 2021 selon le secteur d'enseignement

En français, des différences importantes sont constatées en fonction des compétences testées et du secteur de scolarisation des élèves (écoles REP+, REP, publiques ou privées). En général, les élèves accueillis dans le secteur privé ont une meilleure maîtrise que les élèves du secteur public. Ces résultats doivent bien entendu être mis en regard de la structure sociale des publics accueillis.

Dans le secteur public, les élèves des écoles d'éducation prioritaire ont une maîtrise moins affirmée pour l'ensemble des domaines évalués en français. L'écart le plus important concerne la compréhension orale : pour l'exercice « Comprendre des phrases lues par l'enseignant », il y a 23,7 points de différence entre les proportions d'élèves de REP+ et ceux du public hors EP présentant une maîtrise satisfaisante (au-dessus du seuil 2). Pour la lecture, les écarts entre REP+ et public hors EP existent mais sont moins élevés (respectivement 13,2 points et 14,1 points pour la lecture à voix haute de mots et de texte). C'est également le cas pour l'écriture de syllabes ou de mots dictés (respectivement 10,3 et 11,5 points) et pour ce qui concerne le principe alphabétique (connaissance des lettres et des sons associés) et la conscience phonologique (respectivement 7,4 et 11,5 points d'écart).

Figure 35 – Répartition des élèves dans les groupes selon le domaine évalué en français en milieu de CP 2021, selon le secteur

Domaine	Public Hors EP			REP			REP+			Privé		
	Groupe sous le seuil 1 (à besoin)	Groupe entre les seuils 1 et 2 (fragile)	Groupe au-dessus du seuil 2	Groupe sous le seuil 1 (à besoin)	Groupe entre les seuils 1 et 2 (fragile)	Groupe au-dessus du seuil 2	Groupe sous le seuil 1 (à besoin)	Groupe entre les seuils 1 et 2 (fragile)	Groupe au-dessus du seuil 2	Groupe sous le seuil 1 (à besoin)	Groupe entre les seuils 1 et 2 (fragile)	Groupe au-dessus du seuil 2
Comprendre des phrases lues par l'enseignant	2,5	11,7	85,8	7	21,5	71,4	11,1	26,8	62,1	1,2	8,4	90,3
Comprendre des phrases lues seul	10,3	23	66,7	15,6	27,8	56,6	20,4	30,1	49,5	6,4	19,3	74,3
Connaitre le nom des lettres et le son qu'elles produisent (discriminer des sons)	3,7	8,2	88,1	5,6	9,2	85,3	8,8	10,5	80,7	2	7,2	90,9
Ecrire des mots	11,3	9	79,7	15,4	10,1	74,5	21,3	10,5	68,2	7	8,3	84,7
Ecrire des syllabes simples et complexes	7,6	11,1	81,3	10,7	12,2	77,2	15,5	13,5	71	4	9,1	86,9
Lire à voix haute des mots	5,5	17,7	76,8	9,2	19,5	71,3	14,9	21,5	63,6	2,7	13,7	83,6
Lire à voix haute un texte	7,9	15	77,1	12,3	16,4	71,2	18,9	18,1	63	4,3	11,3	84,4
Manipuler des phonèmes (discriminer des sons)	5,5	9	85,5	8,7	12	79,3	12,2	13,8	74	3,4	7,2	89,4

Source : MENJS-DEPP, Point d'étape CP.

© DEPP

Note : par le jeu des arrondis, la somme des groupes peut être différente de 100.

6.3.2. Mathématiques, résultats 2021 selon le secteur d'enseignement

En mathématiques aussi, on observe des écarts de performances selon le secteur de scolarisation. Les exercices pour lesquels les écarts entre éducation prioritaire et hors éducation prioritaire sont les plus faibles, restent, comme en 2020, ceux d'écriture ou de comparaison de nombres : respectivement 7,3 et 9 points de différence entre REP+ et public hors EP pour ces exercices. La rupture entre éducation prioritaire et autres secteurs apparaît plus nettement pour les exercices de soustraction (16,5 points) et de résolution de problèmes (17,1 points).

Figure 36 – Répartition des élèves dans les groupes selon le domaine évalué en mathématiques en milieu de CP à la rentrée 2021, selon le secteur

Domaine	Public Hors EP			REP			REP+			Privé		
	Groupe sous le seuil 1 (à besoin)	Groupe entre les seuils 1 et 2 (fragile)	Groupe au-dessus du seuil 2	Groupe sous le seuil 1 (à besoin)	Groupe entre les seuils 1 et 2 (fragile)	Groupe au-dessus du seuil 2	Groupe sous le seuil 1 (à besoin)	Groupe entre les seuils 1 et 2 (fragile)	Groupe au-dessus du seuil 2	Groupe sous le seuil 1 (à besoin)	Groupe entre les seuils 1 et 2 (fragile)	Groupe au-dessus du seuil 2
Additionner	17,9	13,9	68,1	23,9	14	62,1	29,1	14,2	56,7	14,4	13,5	72,1
Associer un nombre entier à une position	10,9	17,9	71,2	16,1	21,5	62,3	20,6	22,4	57	8,2	17,1	74,7
Comparer des nombres	4,7	8,2	87,1	7,7	11,1	81,3	10	11,9	78,1	3,2	7,4	89,5
Ecrire des nombres entiers	4,3	14,5	81,2	6,2	14,6	79,3	9,2	16,9	73,9	3	13,4	83,6
Résoudre des problèmes en utilisant des nombres entiers et le calcul	10,7	32	57,3	16,6	36,6	46,8	22,1	37,8	40,2	7,9	30,7	61,4
Soustraire	20,9	9	70,1	29,3	10,3	60,4	36,1	10,3	53,6	17,7	8,9	73,4

Source : MENJS-DEPP, Point d'étape CP.

© DEPP

Note : par le jeu des arrondis, la somme des groupes peut être différente de 100.

6.3.3. Evolution des écarts entre 2020 et 2021 sur les compétences comparables, selon le secteur d'enseignement

En milieu de CP, en français, on observe une progression des résultats entre 2020 et 2021, à l'exception de la compréhension de phrases à l'oral. Cela concerne les élèves scolarisés dans le secteur public hors EP et ceux scolarisés en REP.

Dans le même temps, on observe une stabilité voire une baisse non significative en REP+. En conséquence, on observe une hausse des écarts entre 2020 et 2021 selon le secteur (1,3 point de hausse en moyenne entre EP et hors EP, figure 37). Cette hausse des écarts est plus marquée entre REP+ et hors EP (1,8 point en moyenne, figure 39) qu'entre REP et hors EP (1,1 point en moyenne, figure 38).

Ces évolutions doivent être analysées au regard de la baisse des performances observée en début de CP à la rentrée 2020 dans le contexte de la crise sanitaire. Cette baisse des performances était accompagnée d'une plus forte hausse des écarts selon le secteur qu'à mi-CP (+1,7 points en moyenne entre EP et hors REP).

En mathématiques, il y a aussi une amélioration des résultats. Mais cette hausse est plus uniforme quel que soit le secteur de scolarisation. Les écarts sont ainsi comparables entre 2020 et 2021.

6.3.3.1. Écarts entre public hors EP et public en éducation prioritaire (REP et REP+)

Figure 37 - Écarts de performances dans les domaines comparables en CP en 2020 et 2021 entre élèves scolarisés dans le secteur public hors EP et élèves scolarisés en EP (différences de proportions et odds ratio)

Libelle	Point d'étape 2020				Point d'étape 2021			
	Proportion d'élèves présentant une maîtrise satisfaisante (au-dessus du seuil 2)		Ecart	OddRatio	Proportion d'élèves présentant une maîtrise satisfaisante (au-dessus du seuil 2)		Ecart	OddRatio
	EP (REP, REP+)	Public Hors EP			EP (REP, REP+)	Public Hors EP		
Comprendre des phrases lues par l'enseignant	68,6	86,2	17,7	2,9	67,9	85,8	18,0	2,9
Comprendre des phrases lues seul	53,4	64,6	11,1	1,6	53,9	66,7	12,8	1,7
Lire à voix haute des mots	67,5	74,2	6,7	1,4	68,3	76,9	8,5	1,5
Lire à voix haute un texte	67,4	74,7	7,3	1,4	68,1	77,1	9,1	1,6
Ecrire des syllabes simples et complexes	74,5	79,7	5,2	1,3	74,8	81,3	6,5	1,5
Ecrire des mots	71,7	77,6	5,9	1,4	72,1	79,7	7,6	1,5
Manipuler des phonèmes (discriminer des sons)	77,1	84,1	7,1	1,6	77,2	85,5	8,2	1,7
Connaitre le nom des lettres et le son qu'elles produisent (discriminer des sons)	83,8	87,5	3,7	1,4	83,5	88,1	4,6	1,5
Comparer des nombres	79,4	87,0	7,6	1,7	80,1	87,1	7,1	1,7
Associer un nombre entier à une position	59,7	70,3	10,6	1,6	60,3	71,2	10,9	1,6
Additionner	57,9	66,4	8,5	1,4	60,0	68,1	8,1	1,4
Soustraire	55,3	68,3	12,9	1,7	57,8	70,2	12,4	1,7
Ecrire des nombres entiers	75,7	79,4	3,8	1,2	77,2	81,2	4,0	1,3
Résoudre des problèmes en utilisant des nombres entiers et le calcul	42,1	55,2	13,1	1,7	44,3	57,3	13,1	1,7

Lecture : dans le domaine « Lire à voix haute un texte », en 2020, l'écart de performances entre les élèves scolarisés dans le secteur public hors EP et les élèves scolarisés en EP est de 7,3 points de pourcentage. En 2021, cet écart est de 9,1 points.

Faire partie du groupe d'élèves présentant une maîtrise satisfaisante est un événement qui a 1,4 fois plus de chance de se produire que la situation contraire en 2020 pour les élèves scolarisés dans le secteur public hors EP que pour ceux scolarisés en EP. Cette valeur est de 1,6 en 2021. L'inégalité de réussite entre ces deux groupes a donc augmenté entre ces deux temps de mesure.

Source : MENJS-DEPP, Point d'étape CP.
© DEPP.

6.3.3.2. Écarts entre public hors EP et REP

Figure 38 - Écarts de performances dans les domaines comparables en CP en 2020 et 2021 entre élèves scolarisés dans le secteur public hors EP et élèves scolarisés en REP (différences de proportions et odds ratio)

libelle	Point d'étape 2020				Point d'étape 2021			
	Proportion d'élèves présentant une maîtrise satisfaisante (au-dessus du seuil 2)				Proportion d'élèves présentant une maîtrise satisfaisante (au-dessus du seuil 2)			
	Public Hors EP	REP	Ecart	OddRatio	Public Hors EP	REP	Ecart	OddRatio
Comprendre des phrases lues par l'enseignant	86,2	72,0	14,2	2,4	85,8	71,4	14,4	2,4
Comprendre des phrases lues seul	64,6	56,2	8,3	1,4	66,7	56,6	10,0	1,5
Lire à voix haute des mots	74,2	70,1	4,1	1,2	76,9	71,3	5,5	1,3
Lire à voix haute un texte	74,7	70,2	4,4	1,3	77,1	71,2	5,9	1,4
Ecrire des syllabes simples et complexes	79,7	76,5	3,2	1,2	81,3	77,2	4,1	1,3
Ecrire des mots	77,6	73,8	3,9	1,2	79,7	74,5	5,2	1,3
Manipuler des phonèmes (discriminer des sons)	84,1	78,9	5,2	1,4	85,5	79,3	6,2	1,5
Connaitre le nom des lettres et le son qu'elles produisent (discriminer des sons)	87,5	85,4	2,1	1,2	88,1	85,3	2,8	1,3
Comparer des nombres	87,0	80,8	6,2	1,6	87,1	81,3	5,9	1,6
Associer un nombre entier à une position	70,3	61,6	8,7	1,5	71,2	62,4	8,9	1,5
Additionner	66,4	59,7	6,8	1,3	68,1	62,1	6,1	1,3
Soustraire	68,3	57,8	10,5	1,6	70,2	60,4	9,7	1,5
Ecrire des nombres entiers	79,4	77,4	2,1	1,1	81,2	79,3	2,0	1,1
Résoudre des problèmes en utilisant des nombres entiers et le calcul	55,2	44,8	10,5	1,5	57,3	46,8	10,5	1,5

Source : MENJS-DEPP, Point d'étape CP.
© DEPP

6.3.3.3. Écarts entre public hors EP et REP+

Figure 39 - Écarts de performances dans les domaines comparables en CP en 2020 et 2021 entre élèves scolarisés dans le secteur public hors EP et élèves scolarisés en REP+ (différences de proportions et odds ratio)

libelle	Point d'étape 2020				Point d'étape 2021			
	Proportion d'élèves présentant une maîtrise satisfaisante (au-dessus du seuil 2)		Ecart	OddRatio	Proportion d'élèves présentant une maîtrise satisfaisante (au-dessus du seuil 2)		Ecart	OddRatio
	Public Hors EP	REP+			Public Hors EP	REP+		
Comprendre des phrases lues par l'enseignant	86,2	63,2	23,0	3,6	85,8	62,1	23,7	3,7
Comprendre des phrases lues seul	64,6	49,1	15,4	1,9	66,7	49,5	17,2	2,0
Lire à voix haute des mots	74,2	63,4	10,7	1,7	76,9	63,6	13,3	1,9
Lire à voix haute un texte	74,7	62,9	11,8	1,7	77,1	63,0	14,1	2,0
Ecrire des syllabes simples et complexes	79,7	71,4	8,3	1,6	81,3	71,0	10,3	1,8
Ecrire des mots	77,6	68,6	9,1	1,6	79,7	68,2	11,5	1,8
Manipuler des phonèmes (discriminer des sons)	84,1	74,2	9,9	1,8	85,5	74,0	11,5	2,1
Connaître le nom des lettres et le son qu'elles produisent (discriminer des sons)	87,5	81,2	6,3	1,6	88,1	80,7	7,4	1,8
Comparer des nombres	87,0	77,2	9,8	2,0	87,1	78,1	9,0	1,9
Associer un nombre entier à une position	70,3	56,8	13,5	1,8	71,2	57,0	14,2	1,9
Additionner	66,4	55,2	11,2	1,6	68,1	56,7	11,4	1,6
Soustraire	68,3	51,6	16,7	2,0	70,2	53,6	16,6	2,0
Ecrire des nombres entiers	79,4	73,0	6,4	1,4	81,2	74,0	7,3	1,5
Résoudre des problèmes en utilisant des nombres entiers et le calcul	55,2	38,1	17,1	2,0	57,3	40,2	17,2	2,0

Source : MENJS-DEPP, Point d'étape CP.
© DEPP

6.4. Suivi de cohorte entrée en CP, comparaison 2019-2020

Sur deux des trois compétences évaluées en français à la fois en début de CP et à mi-CP sur la cohorte d'élèves entrés en CP en 2020, les écarts entre l'éducation prioritaire et le public hors éducation prioritaire diminuent : baisses de 7,1 points de l'écart entre début de CP et mi-CP pour la connaissance du nom des lettres et du son qu'elles produisent et de 5 points pour la manipulation des phonèmes. On n'observe pas de baisse en compréhension de phrases à l'oral (figure 40).

Sur les quatre compétences de mathématiques évaluées à la fois en début de CP et à la mi-CP sur cette même cohorte, les écarts entre l'éducation prioritaire et le public hors éducation prioritaire diminuent aussi : baisse de 7,1 points en résolution de problèmes, de 4,2 points en écriture de nombres, de 6 points en comparaison de nombres et de 4,9 points pour l'exercice de la ligne numérique.

Les réductions des écarts entre les élèves entrés en éducation prioritaire et ceux entrés dans le public hors éducation prioritaire, entre le début CP et la mi-CP sont plus importantes en 2021 (cohorte 2020) qu'en 2020 (cohorte 2019) (figure 41). Cependant, en français, cela ne permet pas de retrouver les écarts de mi-CP 2020, en raison de l'augmentation des écarts observée en début de CP 2020 par rapport à 2019. En effet, pour rappel, à l'entrée de CP en septembre 2020, les écarts entre le secteur public hors éducation prioritaire et le secteur de l'éducation prioritaire avaient augmenté, de près de deux points en manipulation de phonèmes et de syllabes et dans la connaissance du nom des lettres et le son qu'elles produisent.

Figure 40 - Écarts de performances dans les domaines comparables en CP en 2020 et Point d'étape (cohorte 2020) entre élèves scolarisés dans le secteur public hors EP et élèves scolarisés en EP (différences de proportions et odds ratio)

Libelle	Repères CP 2020				Point d'Etape 2021			
	Proportion d'élèves présentant une maîtrise satisfaisante (au-dessus du seuil 2)		Ecart	OddRatio	Proportion d'élèves présentant une maîtrise satisfaisante (au-dessus du seuil 2)		Ecart	OddRatio
	EP (REP, REP+)	Public Hors EP			EP (REP, REP+)	Public Hors EP		
Comprendre des phrases lues par l'enseignant	67,5	85,2	17,7	2,8	67,9	85,8	18,0	2,9
Manipuler des phonèmes (discriminer des sons)	69,3	82,5	13,2	2,1	77,2	85,5	8,2	1,7
Connaître le nom des lettres et le son qu'elles produisent (discriminer des sons)	67,0	78,7	11,7	1,8	83,5	88,1	4,6	1,5
Ecrire des nombres entiers	79,9	88,1	8,2	1,9	77,2	81,2	4,0	1,3
Résoudre des problèmes en utilisant des nombres entiers et le calcul	46,8	67,0	20,2	2,3	44,3	57,3	13,1	1,7
Comparer des nombres	64,2	77,3	13,1	1,9	80,1	87,1	7,1	1,7
Associer un nombre entier à une position	33,0	48,9	15,9	1,9	60,3	71,2	10,9	1,6

Source : MENJS-DEPP, Point d'étape CP.
© DEPP

Figure 41 - Écarts de performances dans les domaines comparables en CP en 2019 et Point d'étape (cohorte 2019) entre élèves scolarisés dans le secteur public hors EP et élèves scolarisés en EP (différences de proportions et odds ratio)

Libelle	Repères CP 2019				Point d'Étape 2020			
	Proportion d'élèves présentant une maîtrise satisfaisante (au-dessus du seuil 2)		Ecart	OddRatio	Proportion d'élèves présentant une maîtrise satisfaisante (au-dessus du seuil 2)		Ecart	OddRatio
	EP (REP, REP+)	Public Hors EP			EP (REP, REP+)	Public Hors EP		
Comprendre des phrases lues par l'enseignant	69,8	86,3	16,5	2,7	68,6	86,2	17,7	2,9
Manipuler des phonèmes (discriminer des sons)	72,4	83,8	11,4	2,0	77,1	84,1	7,1	1,6
Connaître le nom des lettres et le son qu'elles produisent (discriminer des sons)	72,0	80,8	8,9	1,6	83,8	87,5	3,7	1,4
Ecrire des nombres entiers	82,2	88,5	6,3	1,7	75,7	79,4	3,8	1,2
Résoudre des problèmes en utilisant des nombres entiers et le calcul	49,3	68,7	19,4	2,3	42,1	55,2	13,1	1,7
Comparer des nombres	65,3	78,1	12,8	1,9	79,4	87,0	7,6	1,7
Associer un nombre entier à une position	33,6	48,6	15,1	1,9	59,7	70,3	10,6	1,6

Source : MENJS-DEPP, Point d'étape CP.

© DEPP

Note : par le jeu des arrondis, la somme des groupes peut être différente de 100.

REFERENCES

Évaluations repères 2020 de début de CP et de CE1 : baisse des performances par rapport à 2019, notamment en français en CE1, et hausse des écarts selon les secteurs de scolarisation - Note d'information - N°21.02 – janvier 2021, Sandra Andreu, Isabelle Cioldi, Pierre Conceicao, Yann Etève, Marianne Fabre, Stéphanie Le Breton, Elodie Persem, Thomas Portelli, Thierry Rocher, Guillaume Rue, Ronan Vourc'h, Philippe Wuillamier

Evaluations 2020 Repères CP, CE1 : premiers résultats – Document de travail 2020-04 – Série études - Novembre 2020, DEPP-MENJS

Évaluations point d'étape à mi-CP 2019-2020 : premiers résultats - Note d'information - N°20.14 - avril 2020, Sandra Andreu, Isabelle Cioldi, Pierre Conceicao, Yann Etève, Marianne Fabre, Stéphanie Le Breton, Elodie Persem, Thomas Portelli, Thierry Rocher, Ronan Vourc'h, Philippe Wuillamier

Evaluations 2020 Point d'étape CP : premiers résultats – Document de travail 2020-01 – Série études – Avril 2020, DEPP-MENJS.

Evaluations repères 2019 de début de CE1 : premiers résultats- Note d'information - N°20.06 – février 2020, Sandra Andreu, Isabelle Cioldi, Pierre Conceicao, Yann Etève, Marianne Fabre, Stéphanie Le Breton, Elodie Persem, Thomas Portelli, Thierry Rocher, Ronan Vourc'h, Philippe Wuillamier

Évaluations repères 2019 de début de CP : premiers résultats - Note d'information - N°20.05 - février 2020, Sandra Andreu, Isabelle Cioldi, Pierre Conceicao, Yann Etève, Marianne Fabre, Stéphanie Le Breton, Elodie Persem, Thomas Portelli, Thierry Rocher, Ronan Vourc'h, Philippe Wuillamier

Evaluations 2019 Repères CP, CE1 : premiers résultats – Document de travail 2019-03 – Série études - Novembre 2019, DEPP-MENJ.

Évaluations point d'étape à mi-CP 2018-2019 : premiers résultats - Note d'information - N°19.15 - avril 2019 Sandra Andreu, Isabelle Cioldi, Pierre Conceicao, Yann Etève, Marianne Fabre, Stéphanie Le Breton, Cheikh Ahmed Tidiane Ndiaye, Thomas Portelli, Thierry Rocher, Ronan Vourc'h, Philippe Wuillamier

Evaluations repères 2018 de début de CE1 : premiers résultats - Note d'information - N°19.14 - avril 2019, Sandra Andreu, Isabelle Cioldi, Pierre Conceicao, Yann Etève, Marianne Fabre, Stéphanie Le Breton, Cheikh Ahmed Tidiane Ndiaye, Thomas Portelli, Thierry Rocher, Ronan Vourc'h, Philippe Wuillamier

Évaluations repères 2018 de début de CP : premiers résultats - Note d'information - N°19.13 - avril 2019, Sandra Andreu, Isabelle Cioldi, Pierre Conceicao, Yann Etève, Marianne Fabre, Stéphanie Le Breton, Cheikh Ahmed Tidiane Ndiaye, Thomas Portelli, Thierry Rocher, Ronan Vourc'h, Philippe Wuillamier

Nicolas Miconnet, Ronan Vourc'h (2015), « Détermination des standards minimaux pour évaluer les compétences du socle commun » ; Education et formations, n°86-87, p.141-158, MENSER-DEPP.

Bunch M., Cizek G., 2007, Standard Setting: A Guide to Establishing and Evaluating Performance Standards on Tests, London, Thousand Oaks, Sage Publications,